

FICHE D'INFORMATIONS PRATIQUES

GROUPE HOSPITALIER STARTT

(SAINT-ANTOINE – ROTHSCHILD – TENON - TROUSSEAU)

SITE SAINT-ANTOINE 184, rue du Faubourg Saint-Antoine - 75571 PARIS Cedex 12

SERVICE D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES (Pr J-F Fléjou)

Contact : Pr JF Fléjou Tél : 01 49 28 30 12 Secrétariat : 01 49 28 21 70 Fax: 01 49 28 28 78

LABORATOIRE COMMUN DE BIOLOGIE ET GENETIQUE MOLECULAIRES (Dr O. Lascols)

Contact : Dr O.Lascols - Dr R.Hamelin Secrétariat : 01 49 28 28 09 Fax : 01 49 28 22 06

Informations pratiques concernant l'expression des protéines MMR et la recherche de l'instabilité des microsatellites (MSI) dans les adénocarcinomes du côlon

Pour quels patients

Patients atteints de cancer colorectal ou de cancer du spectre du syndrome de Lynch.

Dans quels buts

Identifier les patients atteints d'un cancer colorectal susceptibles d'être atteints d'un syndrome de Lynch (ou syndrome HNPCC) et devant bénéficier d'une consultation d'oncogénétique.

En immunohistochimie, phénotype positif avec la perte d'expression d'une des 4 protéines du système de réparation des mésappariements de l'ADN (MMR) en immunohistochimie.

En PCR, l'instabilité de 3 marqueurs sur les 5 testés est nécessaire et suffisante pour affirmer une instabilité des microsatellites.

Des informations complémentaires sont disponibles sur la fiche médicale de l'APHP :

« Côlon/Endomètre/Adénocarcinome - Phénotype MSI ».

Sur quels prélèvements

Tumeur primitive ou localisation métastatique fixée (préférentiellement formol, le liquide de Bouin est formellement exclu) et incluse en paraffine.

Le prélèvement doit comporter **plus de 30%** de cellules tumorales (par rapport au nombre total de cellules du prélèvement). Cette donnée chiffrée doit être indiquée dans la fiche de prescription pour une interprétation pertinente des résultats. Dans la mesure du possible, il est souhaitable de choisir un bloc comportant en outre un secteur de muqueuse normale (témoin interne)

Où adresser sa demande

Votre demande sera traitée à l'hôpital Saint-Antoine dans le service d'anatomie et de cytologie pathologiques.

→ Le prélèvement sera réceptionné, validé, techniqué pour l'analyse immunohistochimique, et préparé pour l'analyse moléculaire :

Référent : Pr JF Flejou (01 49 28 21 70 ; jean-francois.flejou@sat.aphp.fr)

Laboratoire : Service d'anatomie et cytologie pathologiques

Hôpital Saint -Antoine

184, rue du faubourg Saint-Antoine

75571 Paris cedex 12

Réception : **01 49 28 48 47**

→ Les coupes de tissu seront ensuite adressées, par l'anatomo pathologiste de la plateforme au laboratoire d'oncologie moléculaire qui réalise l'extraction de l'ADN, l'analyse moléculaire et son interprétation :

Référent : Dr Olivier Lascols (01 49 28 28 09) olivier.lascols@sat.aphp.fr

Laboratoire : Laboratoire commun de biologie et génétique et moléculaires (Dr O. Lascols)

Secrétariat : 01 49 28 28 09

Que faut-il envoyer

→ Au laboratoire d'anatomie pathologique :

- un bloc tumoral riche en cellules tumorales (par rapport aux cellules totales de l'échantillon), comportant si possible un secteur de muqueuse normale
- le compte rendu d'anatomo pathologie correspondant au prélèvement
- le bon de demande d'examen (téléchargeable sur le site) dûment rempli, comportant notamment les **coordonnées complètes des correspondants** pour leur assurer une bonne transmission des résultats.

→ Au laboratoire d'oncologie moléculaire :

- une copie de la fiche de prescription.
- la fiche de dédommagement pour désarchivage, le cas échéant.

Quel est le délai de rendu de l'analyse

A partir de la réception du prélèvement en anatomie pathologique, un délai maximum de **20 jours** est à prévoir. Le résultat est adressé aux pathologiste demandeur et clinicien(s) référent(s) qui seront mentionnés dans le bon de demande d'examen. Le résultat est cosigné par les référents anatomo-pathologistes et biologistes moléculaires.

En cas de situation d'urgence, la mention **URGENT** sur le bon de demande d'examen permet de réduire le délai de rendu au maximum.

Le bloc tumoral vous sera réadressé secondairement.

Quelles techniques utilisons-nous

→ Au service d'anatomie pathologique :

- le bloc tumoral sera coupé et analysé en **HES** pour sélection de la zone la plus richement tumorale (la richesse tumorale pourra être augmentée par macrodissection).
- immunohistochimie sur coupe des 4 protéines du système de réparation des mésappariements (MLH1, MSH2, MSH6, PMS2).
- 5 coupes de 10µm seront réalisées et transmises au laboratoire d'oncologie moléculaire.

→ Au service d'oncologie moléculaire :

- l'extraction de l'ADN à partir des coupes tissulaires est réalisée sur colonne Qiagen après traitement de la coupe paraffinée par la protéinase K.
- statut **MSI** : technique d'analyse de fragments amplifiés par PCR multiplex sur ABI 3130XL (Applied Biosystem) pour les marqueurs microsatellites BAT25, BAT26, NR21, NR24 et MONO27 (Kit MSI Analysis System, Promega).